



SOLOCAL GROUP

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 131 960,654 euros
Siège social : 204 Rond-Point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne-Billancourt
552 028 425 R.C.S. Nanterre

SECOND AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2023



L'amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 3 juillet 2024 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et, le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

Le présent second amendement (le « **Second Amendement** ») complète et doit être lu conjointement avec le document d'enregistrement universel de la société Solocal Group S.A. (« **Solocal Group** » ou la « **Société** »), déposé auprès de l'AMF le 2 mai 2024 sous le numéro D.24-0389 (le « **Document d'Enregistrement Universel** » ou « **DEU** »), tel que modifié par l'amendement déposé auprès de l'AMF le 4 juin 2024 sous le numéro D.24-0389-A01 (le « **Premier Amendement** »).

Une table de correspondance est fournie dans le présent Second Amendement afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mises à jour ou modifiées. Sauf indication contraire, les termes commençant avec une majuscule utilisés dans le présent Second Amendement auront le sens qui leur est donné dans le Document d'Enregistrement Universel, tel que modifié par le Premier Amendement.

Le Document d'Enregistrement Universel ainsi que le Premier Amendement et le Second Amendement y afférent sont disponibles sans frais au siège social de la Société (situé 204 Rond-Point du Pont de Sèvres – 92100 Boulogne-Billancourt, France), sur le site Internet de la Société (www.solocal.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

SOMMAIRE

1.	RESTRUCTURATION FINANCIERE DE LA SOCIÉTÉ.....	3
2.	FACTEURS DE RISQUE.....	5
3.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	6
4.	INFORMATIONS FINANCIERES DE LA SOCIÉTÉ.....	7
5.	CAPITAL SOCIAL.....	8
6.	PERSONNE RESPONSABLE DU SECOND AMENDEMENT	9
7.	TABLE DE CONCORDANCE	10

1. RESTRUCTURATION FINANCIERE DE LA SOCIÉTÉ

La section 1.5 « *Restructuration financière* » du Document d'Enregistrement Universel, telle que modifiée par la section 1 du Premier Amendement est amendée et complétée des paragraphes suivants :

- À la section 1.5.1 « *Rappel de la chronologie de la restructuration de la dette* », il est rajouté les paragraphes suivants :

Le prospectus composé de la note d'opération relative aux augmentations de capital réservées et à l'émission des BSA, d'un résumé, du document d'enregistrement universel déposé le 2 mai 2024 sous le numéro D.24-0389 et du Premier Amendement a été approuvé par l'AMF le 5 juin 2024.

Le 13 juin 2024, l'AMF a octroyé à Ycor une dérogation à l'obligation pour Ycor de présenter une offre publique d'acquisition visant les actions de la Société, sur le fondement de l'article 234-9, 2° du Règlement Général de l'AMF.

Le 14 juin 2024, les créanciers au titre du Prêt BPI Atout ont confirmé leur accord sur l'extension de cette dette.

Le 19 juin 2024, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a approuvé l'intégralité des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan (en ce inclus les résolutions relatives à l'apport en nature de la société Regicom Webformance SAS (« **Regicom** ») à la Société). Le même jour, le Conseil d'administration de la Société a décidé de mettre en œuvre la réduction du capital social de la Société, motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale de l'action de la Société d'un euro (1 €) à un millième d'euro (0,001 €).

A la suite de l'adoption par l'assemblée générale des actionnaires de la Société des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan, la condition suspensive liée à l'adoption de toutes décisions du conseil d'administration de la Société nécessaires pour mettre en œuvre la gouvernance prévue au plus tard à la date de réalisation des émissions de titres envisagées et de toutes délibérations sur les résolutions présentées à l'assemblée générale des actionnaires de la Société nécessaires pour mettre en œuvre le plan de sauvegarde financière, et le rejet de toute résolution qui serait contraire à la mise en œuvre du plan de sauvegarde financière est désormais considérée comme ayant été accomplie le 19 juin 2024.

Le 27 juin 2024, le Tribunal de commerce de Nanterre a (i) arrêté la modification du plan de sauvegarde financière accélérée de la Société, et (ii) homologué le protocole de conciliation conclu le 6 mai 2024 entre la Société, Ycor, et les créanciers financiers concernés.

À la suite de ces deux jugements du Tribunal de commerce de Nanterre, le prospectus composé de la note d'opération relative à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un résumé, du document d'enregistrement universel déposé le 2 mai 2024 sous le numéro D.24-0389, du Premier Amendement et du Second Amendement a été approuvé par l'AMF ce jour.

- La section 1.5.4 « *Conditions suspensives* » est désormais rédigée comme suit :

Les documents d'exécution nécessaires à l'exécution du plan de sauvegarde financière accélérée ont été finalisés le 3 juillet 2024.

En conséquence, la réalisation finale des opérations prévues par le plan de sauvegarde financière accélérée arrêté le 27 juin 2024 reste uniquement soumise à la réalisation des opérations de règlement-livraison des actions à émettre dans le cadre des différentes augmentations de capital (en ce inclus l'augmentation de capital au profit d'Ycor en rémunération de l'apport en nature de Regicom), ainsi qu'aux opérations de règlement-livraison des BSA et des TSSDI, qui forment un tout indivisible, de sorte que si l'une d'elles ne pouvait se réaliser, aucune d'entre elles ne se réaliserait.

- La section 1.5.8 « *Autres informations en lien avec la restructuration financière* » est désormais rédigée comme suit :

Calendrier prévisionnel

Selon le calendrier indicatif, la réalisation effective des augmentations de capital et émissions de titres envisagées devrait intervenir le 31 juillet 2024.

2. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux risques demeurent identiques à ceux présentés au chapitre 2, pages 27 et suivantes, du Document d'Enregistrement Universel, et à la section 2, page 7, du Premier Amendement.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les règles relatives à la nouvelle composition du Conseil d'administration dans le cadre de la restructuration financière de la Société sont rappelées en section 1.5.4 « *Impacts sur la gouvernance du Groupe* » du DEU, telle que modifiée par la section 1 du Premier Amendement.

Il est notamment rappelé à cet effet que :

- Le Conseil d'administration sera composé de huit membres : (i) le Président - Directeur Général (désigné par Ycor) ; (ii) trois autres membres nommés par Ycor ; (iii) trois membres indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF et (iv) un administrateur représentant des salariés ;
- Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de directeur général seront réunies et M. Maurice Lévy sera Président du Conseil d'administration et Directeur Général ;
- La durée du mandat des administrateurs sera de quatre (4) ans, sauf en cas de cooptation.

Les membres désignés par Ycor et les nouveaux membres indépendants seront cooptés au plus tard à la date de réalisation effective des augmentations de capital et émissions de titres envisagées, la Société s'étant engagée à prendre toutes les mesures nécessaires afin de prendre acte des démissions par les administrateurs de la Société et de la cooptation des nouveaux membres conformément à la composition susvisée. Les cooptations seront ensuite soumises à ratification à la plus prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Les statuts de la Société seront modifiés pour prévoir que toutes décisions du Conseil d'administration seront prises à la majorité simple au sein du Conseil d'administration, ainsi que pour permettre la mise en œuvre des principes ci-dessus.

A la date du Second Amendement, il est envisagé qu'à compter de la date de réalisation effective des augmentations de capital et émissions de titres envisagées, la Société continuera de se référer aux principes du gouvernement d'entreprise des sociétés cotées énoncées dans le Code AFEP-MEDEF.

Par ailleurs, il est précisé que, dans le contexte de la restructuration financière et de la conclusion de l'Accord de Principe, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 4 avril 2024, qu'à la date de cessation du mandat de Directeur général de la Société de M. Cédric Dugardin (c'est-à-dire à la date de réalisation effective des augmentations de capital et émissions de titres envisagées ou à toute autre date convenue avec Ycor), il lui sera demandé de se conformer à un engagement de non-concurrence vis-à-vis des sociétés opérant dans le même domaine d'activité que celui du Groupe en France. En contrepartie de cet engagement de non-concurrence, M. Cédric Dugardin recevra une indemnité de non-concurrence d'un montant brut de 225 000 euros, payée en un seul versement à la date à laquelle son mandat de Directeur général prendra fin. Le versement de cette indemnité de non-concurrence à M. Cédric Dugardin a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société le 19 juin 2024.

4. INFORMATIONS FINANCIERES DE LA SOCIÉTÉ

Les perspectives de la Société pour l'année 2024 sont rappelées en section 5.1.5 « *Perspectives de l'année 2024* » du DEU.

En outre, les éléments financiers du premier trimestre de l'année 2024 sont rappelés en section 5.1.6.3 « *Analyse du chiffre d'affaires et du carnet de commandes au premier trimestre 2024* » du DEU.

Les éléments sur la trajectoire du futur ensemble Solocal-Regicom sont rappelées en section 4 « *Trajectoire* » du Premier Amendement.

5. CAPITAL SOCIAL

À la date du Second Amendement, et à la suite de la réduction du capital de la Société via la réduction de la valeur nominale par action d'un euro (1 €) à un millième d'euro (0,001 €), telle qu'approuvée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société le 19 juin 2024, et mise en œuvre par le Conseil d'administration le 19 juin 2024, le capital social de la Société s'élève à 131.960,654 euros divisé en 131.960.654 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale d'un millième d'euro (0,001 €) chacune.

6. PERSONNE RESPONSABLE DU SECOND AMENDEMENT

6.1 Responsable du Second Amendement

Monsieur Cédric Dugardin, Directeur général de Solocal Group.

6.2 Attestation du Responsable du Second Amendement

« J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Fait à Boulogne-Billancourt, le 3 juillet 2024

Cédric Dugardin

Directeur général de Solocal Group

7. TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-après reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 et renvoie aux sections du présent Second Amendement où sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques.

Annexes 1 et 2 du règlement délégué 2019/980 du 14 mars 2019		Document d'Enregistrement Universel		Premier Amendement		Second Amendement	
Informations		Chapitres	Pages	Chapitres	Pages	Chapitres	Pages
1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente						
1.1	Personnes responsables de l'information	7.1	262	6.1	13	6.1	9
1.2	Attestation du responsable	7.1	262	6.2	13	6.2	9
1.3	Déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
1.4	Informations provenant de tiers	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
1.5	Déclaration relative à l'autorité compétente d'approbation du document	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
2	Contrôleurs légaux des comptes					N/A	N/A
2.1	Informations relatives aux contrôleurs légaux des comptes	7.2	262	N/A	N/A	N/A	N/A
2.2	Informations relatives à une éventuelle démission ou non-redésignation des contrôleurs légaux des comptes	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
3	Facteurs de risques	2	27 à 49	2	7	2	5
4	Informations concernant l'émetteur						
4.1	Raison sociale et nom commercial de la Société	6.1	230	N/A	N/A	N/A	N/A
4.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société et identifiant d'entité juridique	6.1	230	N/A	N/A	N/A	N/A
4.3	Date de constitution et durée de vie de la Société	6.1	230	N/A	N/A	N/A	N/A
4.4	Siège social, forme juridique et réglementation s'appliquant à la Société	6.1	230	N/A	N/A	N/A	N/A
5	Aperçu des activités						
5.1	Principales activités	1.3 5.1.1 / 5.3.3, note 1	10 à 20 / 142 / 206	N/A	N/A	N/A	N/A
5.2	Principaux marchés	1.1.2	7	N/A	N/A	N/A	N/A
5.3	Événements importants dans le développement des activités de la Société	1.4	21	N/A	N/A	N/A	N/A
5.4	Description de la stratégie et des objectifs	1.2.1	8	N/A	N/A	N/A	N/A

5.5	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	2.2.2 / 2.2.3	33 à 34	N/A	N/A	N/A	N/A
5.6	Éléments fondant la déclaration de l'émetteur s'agissant de sa position concurrentielle	1.1.2.3	7	N/A	N/A	N/A	N/A
5.7	Investissements			N/A	N/A	N/A	N/A
5.7.1	Description des principaux investissements ayant été réalisés par la Société	5.1.4	148	N/A	N/A	N/A	N/A
5.7.2	Description des investissements de la Société en cours de réalisation et leur localisation géographique et aux investissements que la Société projette de réaliser	5.1.4	148	N/A	N/A	N/A	N/A
5.7.3	Fournir des informations concernant les entreprises et co-entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
5.7.4	Décrire toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	3.2.3.4	78 à 82	N/A	N/A	N/A	N/A
6	Structure organisationnelle						
6.1	Description du Groupe	1.3	10 à 20	N/A	N/A	N/A	N/A
6.2	Liste des filiales importantes	1.4.2 / 5.3, note 6.5	22 / 221	N/A	N/A	N/A	N/A
7	Examen de la situation financière et du résultat						
7.1	Situation financière	5.1 / 5.2	142 à 155 / 156 à 201	N/A	N/A	N/A	N/A
7.1.1	Exposé de l'activité pour les périodes présentées	5.1 / 5.2.6, note 1.4	142 / 163 à 164	N/A	N/A	N/A	N/A
7.1.2	Explications sur les perspectives futures de développement et sur les activités de R&D	5.1.5	148	4	9 à 11	4	7
7.2	Résultat d'exploitation	5.1.2 / 5.1.2.3 / 5.2.1 / 5.3.2 / 5.3.3	142 à 146 / 144 / 156 / 204 / 205	N/A	N/A	N/A	N/A
7.2.1	Événements ayant impacté le revenu d'exploitation de l'émetteur	5.1.2.3	144 et 145	N/A	N/A	N/A	N/A
7.2.2	Explications justifiant le changement important du chiffre d'affaires net et/ou des produits nets	5.1.2.1	143	N/A	N/A	N/A	N/A
8	Trésorerie et capitaux						
8.1	Informations portant sur les capitaux de la Société	2.5.1 / 5.1.3 / 5.2.6, note 13	37 à 39 / 146 et 147 / 188 et 189	N/A	N/A	N/A	N/A
8.2	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description des flux de trésorerie	5.1.2.4 / 2.5.1 / 5.2.6, note 9.5	145 et 146 / 37 à 39 / 178 à 183	N/A	N/A	N/A	N/A

8.3	Informations portant sur les conditions d'emprunt et la structure financière de l'émetteur	5.1.3 / 2.5.1 / 5.2.6, note 9.5	146 et 147 / 37 à 39 / 178 à 183	N/A	N/A	N/A	N/A
8.4	Informations relatives à l'existence d'éventuelles restrictions affectant l'utilisation des capitaux et pouvant avoir un impact sur l'émetteur	5.1.3 / 2.5.1 / 2.5.2 / 5.2.6, note 9.5	146 et 147 / 37 à 39 / 40 / 192	N/A	N/A	N/A	N/A
8.5	Sources de financement attendues et rendues nécessaires pour que la Société puisse respecter ses engagements	5.1.3 / 2.5.1 / 5.2.6, note 9.5	165 et 166 / 65 à 66 / 178 à 183	N/A	N/A	N/A	N/A
9	Environnement réglementaire	2.6	41 à 43	N/A	N/A	N/A	N/A
10	Informations sur les tendances						
10.1	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice Changement significatif dans la performance financière de la société	5.1.6	148 et 153	1	3 à 6	1	3 et 4
10.2	Tendances connues, incertitudes ou demandes ou engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	5.1.5	148	4	9 à 11	4	7
11	Prévisions ou estimations du bénéfice	1.2.2	9	N/A	N/A	N/A	N/A
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale						
12.1	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	4.1	92 à 102	3	8	3	6
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	4.1.2	100	N/A	N/A	N/A	N/A
13	Rémunération et avantages						
13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	4.2 / 4.3 / 6.4.3	103 à 135 / 136 à 140 / 247 à 254	N/A	N/A	N/A	N/A
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	4.3.2	140	N/A	N/A	N/A	N/A
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction						
14.1	Date d'expiration des mandats actuels	4.1	92 à 102	N/A	N/A	N/A	N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	4.2.2 / 6.6	103 / 256 et 257	N/A	N/A	N/A	N/A
14.3	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération	4.2	103 à 135	N/A	N/A	N/A	N/A
14.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise	4.2	103 à 135	N/A	N/A	N/A	N/A
14.5	Impacts potentiels sur la gouvernance, incluant tout changement dans le conseil ou la composition des Comités	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

15	Salariés						
15.1	Nombre de salariés	3.2	88	N/A	N/A	N/A	N/A
15.2	Participations et stock-options	6.4.3	247 à 254	N/A	N/A	N/A	N/A
15.3	Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	6.4.4	254 et 255	N/A	N/A	N/A	N/A
16	Principaux actionnaires						
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	6.4.1	245 à 247	5.1.2	12	N/A	N/A
16.2	Existence de droits de vote différents	6.3 / 6.4	238 à 256	N/A	N/A	N/A	N/A
16.3	Détention ou contrôle de l'émetteur	6.4.2	247	5.1.2 / 5.1.3	12	N/A	N/A
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	4.2.3	103 à 135	N/A	N/A	N/A	N/A
17	Opérations avec des apparentés	6.6	256 et 257	N/A	N/A	N/A	N/A
18	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur						
18.1	Informations financières historiques	5.1.1 à 5.1.4 / 5.2	142 à 148 / 156 à 201	N/A	N/A	N/A	N/A
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières historiques annuelles	2.8.4 / 5.2.7	47 / 196	N/A	N/A	N/A	N/A
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	6.5	256	5.1.4	12	N/A	N/A
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	6.8	258 et 259	N/A	N/A	N/A	N/A
18.7	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	2.5.1 et 2.5.2 / 5.1.1 à 5.1.4 / 5.2	37 à 40 / 142 à 148 / 156 à 201	N/A	N/A	N/A	N/A
19	Informations supplémentaires						
19.1	Capital social	6.3	238 à 245	5	12	5	8
19.1.1	Montant du capital souscrit et informations relatives à chaque catégorie d'actions	6.3.1	239	5.1.1	12	5	8
19.1.2	Nombre et caractéristiques des actions non représentatives du capital	6.3.2	240	N/A	N/A	N/A	N/A
19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom ou par ses filiales	6.4.1	245 à 247	5.1.2	12	N/A	N/A
19.1.4	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	6.3.4	241	N/A	N/A	N/A	N/A
19.1.5	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit mais non libéré ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	6.3.4	241	N/A	N/A	N/A	N/A
19.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord	6.3.4	241	N/A	N/A	N/A	N/A

	<i>conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option</i>						
19.1.7	<i>Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques</i>	6.3.5	241 à 245	N/A	N/A	N/A	N/A
19.2	Actes constitutifs et statuts	6.2	230 à 238	N/A	N/A	N/A	N/A
19.2.1	<i>Description de l'objet social de l'entreprise et n° de RCS</i>	6.2.1 / 6.1.2	230 à 235 / 250	N/A	N/A	N/A	N/A
19.2.2	<i>Description des droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions</i>	6.2.1	230 à 235	N/A	N/A	N/A	N/A
19.2.3	<i>Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de l'émetteur</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
20	Contrats importants	6.7	258	N/A	N/A	N/A	N/A
21	Documents disponibles	7.3	263	0	1	0	1